

Département de la Loire

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

De la commune de : **MARCLOPT**
Séance du : **21 JANVIER 2025**

Nombre de conseillers

- en exercice	14
- présents	13
- votants	14 (13+1 pouvoir)
- absents	
- exclus	

Date de convocation :

04/12/2024

Date d'affichage :

04/12/2024

Objet**7.5 DEMANDE DE SUBVENTION
AUPRES DE LA REGION**

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt et un janvier, et à vingt heures trente, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes, sous la présidence de Mme EYRAUD Catherine.

Étaient présents : Raphaël DOITRAND, Bernard BRUN, Emmanuel OULION, Bernadette AGOSTINI, Josiane DURAND, Eric HERRGOTT, Sandrine PERRET, Stéphane BAROU, Pierre SAUZET, Bruno REY, Dominique PONTONNIER Valérie GAUDIN

Absents : Gaëlle LACHAND(a donné procuration à Mme EYRAUD)

Secrétaire de séance : Josiane DURAND

Mme le Maire explique que le dossier d'aménagement de la rue Charles de Gaulle et notamment la tranche optionnelle : « création d'une voie mode doux » peut faire l'objet d'une demande de subvention auprès de la Région

Mme le Maire demande au conseil s'il l'autorise à demander une subvention auprès de la Région pour ce projet.

Pour rappel, à ce jour, selon l'avant-projet, le montant de cette tranche s'élève à 158 000€ HT

Après en avoir discuté et délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le projet
- **AUTORISE** Mme le Maire à demander la subvention pour la création de la voie mode doux de la rue Georges Pompidou jusqu'au cimetière
- **AUTORISE** Mme le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier

La secrétaire de séance
Mme Josiane DURAND



Ont signé au registre Mme le Maire et le secrétaire de séance.
Publié sur le site internet le 28/01/2025

Certifié conforme,
Fait à Marclopt,
LE 22/01/2025
Le Maire,
Catherine EYRAUD

